



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 6 - Semaine du 6 au 10 février 2023



Tunisie:

- Le décret-loi amendant la loi 89-9 sur les entreprises publiques a été adopté en conseil des ministres
- Le taux d'inflation atteint 10,2% en janvier 2023
- Le Président de la République ratifie un prêt d'un montant de 80 millions de dollars de la Banque africaine de développement pour la sécurité alimentaire
- La Banque mondiale accorde un prêt de 120 millions de dollars à la Tunisie pour le soutien financier des PME
- Le Fonds Monétaire Arabe publie son rapport annuel sur la compétitivité des économies arabes
- Les investissements dans les activités tertiaires en hausse au cours de l'année 2022
- L'autoroute reliant Gabès à Médenine est désormais ouverte à la circulation

Libye:

La Tripoli Coding Academy financée par la France a été inaugurée



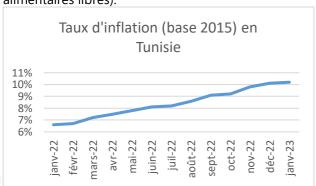
Tunisie

• Le décret-loi amendant la loi 89-9 sur les entreprises publiques a été adopté en conseil des ministres

Parmi les décrets loi approuvé en Conseil des ministres tenu le jeudi 9 février se trouve celui amendant la loi 89-9 du 1er février 1989 relative aux participations et entreprises publiques. Il s'agit là d'une des conditions préalables pour avancer vers l'adoption d'une facilité élargie de crédit du FMI.

Le taux d'inflation atteint 10,2% en janvier 2023

D'après les chiffres de l'Institut National de la Statistique (INS), le taux d'inflation en janvier 2023 s'élève à 10,2% en glissement annuel, après 10,1% en décembre 2022, et à 0,8% en glissement mensuel. L'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) s'établit à 8,1%, après 7,7% en décembre 2022. Sur un an, les produits alimentaires augmentent de 14,1%, les produits manufacturés de 10,2% et les services de 7,3%. L'ensemble des produits encadrés augmentent de 8,5% (0,6% pour les produits alimentaires encadrés), tandis que les produits libres augmentent de 10,7% (16,7% pour les produits alimentaires libres).



 Le Président de la République ratifie un prêt de 80 M USD de la Banque africaine de développement pour la sécurité alimentaire

Le Président de la République tunisienne Kaïs Saïed a ratifié ce 3 février le prêt de 80 M USD conclu le 3 novembre 2022 entre la Banque africaine de développement et la Tunisie. Ce programme vise à développer l'autosuffisance alimentaire du pays, qui a connu des pénuries d'huile végétale, de sucre, d'œuf ou encore de lait en 2022. Le prêt doit permettre à la Tunisie de renforcer son approvisionnement en blé tendre, en orge et en engrais, et de développer ses filières laitière et céréalière.

 La Banque mondiale accorde un prêt de 120 M USD à la Tunisie pour le soutien financier des PME

La Banque mondiale a approuvé le 8 février un prêt de 120 M USD à la Tunisie afin de soutenir le financement des PME. Ces dernières occupent une place importante dans l'économie du pays, mais font face à des contraintes de liquidités et d'accès au financement accentuées ces dernières années par les conséquences des crises du Covid-19 puis de l'impact de la guerre en Ukraine. Le prêt de la Banque mondiale prendra la forme de deux lignes de crédit, dotées respectivement de 24,5 M USD et 93,7 M USD, et visant le rééchelonnement de dette et l'octroi de nouveaux prêts.

• Le Fonds Monétaire Arabe publie son rapport annuel sur la compétitivité des économies arabes

Le Fonds monétaire arabe a présenté son rapport annuel 2022 sur la « Compétitivité des économies arabes ». La publication indique que le niveau de compétitivité au cours de la période 2018-2021 a connu une amélioration dans six pays tandis qu'il chutait en Tunisie sur la même période. L'étude du FMA se base sur les deux principaux indicateurs que sont « l'indice macroéconomique » et « l'indice de

l'environnement des affaires ». Le premier se réfère aux fondamentaux de la situation économique, principaux déterminants de la productivité et de la compétitivité des pays alors que le second indicateur analyse les politiques adoptées pour améliorer le climat des affaires afin d'attirer les investisseurs nationaux et étrangers. Selon le rapport, les Émirats arabes unis ont maintenu leur première position dans l'indice général de compétitivité des économies arabes, suivis du Qatar et de l'Arabie saoudite alors que la Tunisie est tombée à la neuvième place durant la période 2018-2021 (8ème en 2017-2020). Par ailleurs, le rapport ajoute que l'indice d'intégration économique entre les pays arabes est passé de 59,7% en 2019 à 63,3% en 2020, puis à 65,8% l'année dernière, ce qui indique un degré « significatif » d'intégration économique.

 Les investissements dans les activités tertiaires en hausse au cours de l'année 2022

D'après l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII), le montant des investissements déclarés dans les activités de service n'a que légèrement progressé de 2,7% en 2022, de 1,02 à 1,05 Md TND (318 M EUR). Quant au nombre de projets d'investissements déclarés, celui-ci est passé, dans le même temps, de 8 616 à 9 254, soit une hausse de 7,4%. Par ailleurs, ces investissements ont permis la création 30 260 emplois au cours de l'année 2022, contre 29 656 au cours de l'année précédente. Enfin, ce rapport indique que si les investissements déclarés bénéficiant d'une participation étrangère représentent que 11% du total de ces investissements, ces derniers ont connu une forte augmentation de 62%, passant de 75,7 M TND (22,9 M EUR) en 2021 à 122,6 M TND (37,2 M EUR) en 2022.

 L'autoroute reliant Gabès à Médenine est désormais ouverte à la circulation

Inaugurée en présence du Président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, de la ministre de l'Equipement de l'Habitant, Sarra Zaâfrani, et de représentants de l'Ambassade du Japon en Tunisie, cette portion d'autoroute permettra de relier les villes de Gabès et de Médenine. D'une longueur de 84 kilomètres et d'un montant de 550 M TND (166 M EUR), cette infrastructure intègre également 5 échangeurs, 4 gares de péage, 41 ouvrages d'art et 119 ouvrages hydrauliques. Cette infrastructure s'inscrit dans un ensemble de tronçons d'autoroutes, intitulé « route Transmaghrébine », devant relier la Mauritanie à la Libye. Concernant la partie tunisienne de cet ensemble d'infrastructures routières, le chaînon manquant se situe entre Bousalem et la frontière Algérienne. Une étude de faisabilité technico-économique avait été réalisée en 2016 mais celle-ci n'a pas encore permis de déboucher sur le démarrage des travaux. Ce dernier chaînon devrait permettre de dynamiser les échanger commerciaux entre la Tunisie et l'Algérie.



portes et offrir divers services et opportunités aux jeunes de diverses villes libyennes.

La Tripoli Coding Academy financée par la France a été inaugurée

Tripoli Coding Academy - un espace équipé pour former les jeunes libyens au codage et fournir un lieu de travail pour ceux qui s'intéressent à la technologie en Libye, a ouvert ses portes lors d'une cérémonie d'ouverture officielle le 9 février 2023 à Tripoli. Cette académie une initiative issue du projet Ragam-e financé par le gouvernement français et mis en œuvre par Expertise France, en coopération avec le ministère de la gouvernance locale et des municipalités pour soutenir la Libye dans la transformation numérique. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de M. Nasr Al-Din Al-Fazani, sous-secrétaire du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mustafa Al-Mihraj, ambassadeur de France en Libye, Mme Maisaa Alrjibi, directrice du bureau de la coopération internationale au ministère de la Gouvernance locale, M. Alaa Hawass, membre du conseil municipal de la municipalité de Tripoli, et Julien Schmitt, représentant et directeur des programmes d'Expertise France Libye. La Tripoli Coding Academy a pour objectif de soutenir les jeunes Libyens en renforçant leurs compétences informatiques et en les aidant à créer des solutions créatives et durables pour leur société. Elle est l'une des quatre académies -la première à être inauguréefaisant partie du projet Ragam-e dans les municipalités de Benghazi, Misrata, Sebha et Tripoli. Les autres académies devraient bientôt ouvrir leurs

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Rédacteurs : Service économique de Tunisie et de Libye Adil Rais, Hugo Mahut, Joachim Febrer, Ivan Potier

Pour s'abonner : Crédits photo :

©Chloé Stutzmann

adil.rais@dgtresor.gouv.fr

s sur notre site : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN